

Avec le soutien de  
la



ZORGONDERZOEK & CONSULTANCY



Fondation  
Roi Baudouin

Agir ensemble pour une société meilleure



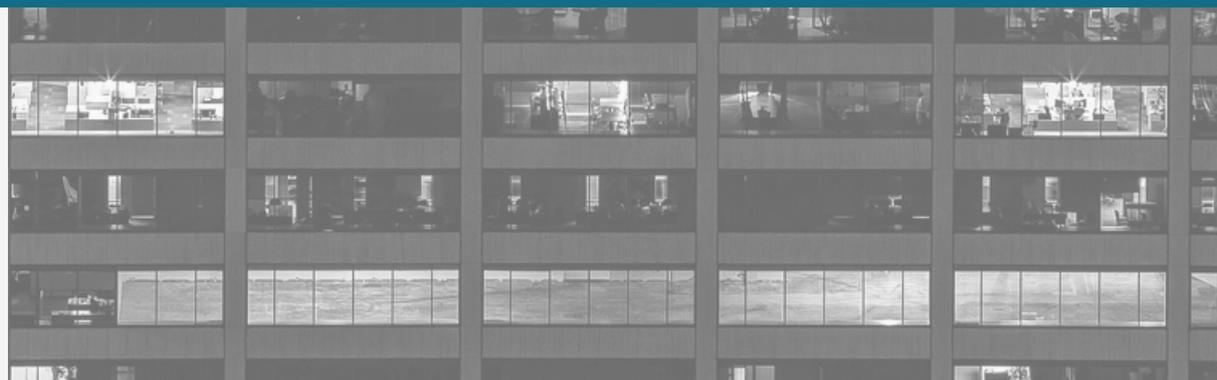
# Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi

## Mons-Borinage

MARS 2024

### CHERCHEURS

Nicolas De Moor  
Prof. dr. Martin Wagener  
Prof. dr. Koen Hermans



# Mons-Borinage (arrondissement administratif de Mons)

**20/10/23**  
**41 services participants**

---

- 11 communes participantes sur les 13 de l'arrondissement
- Grande diversité des services participants
- Proportion importante d'enfants dénombrés via leurs parents
- Proportion importante de personnes séjournant chez des amis, de la famille ou des tiers

**Personnes dénombrées** **1 337**

---

**1 053** adultes

**284** enfants




 **62,7%**  
Homme

 **37,2%**  
Femme

**X/?** **0,1%**

Les services ont rempli un total de 1 286 questionnaires. Les chercheurs ont supprimé 217 doubles comptages et questionnaires incomplets.

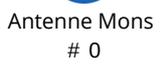
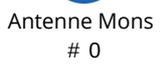
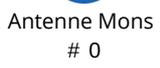
Parmi les questionnaires conservés pour l'analyse, 978 questionnaires ont été complétés par le travailleur social seul tandis que 78 questionnaires ont été complétés avec la personne sans-abri. 3 services ont participé au dénombrement mais aucun de leurs usagers ne rentrait dans les conditions pour être dénombré le jour du dénombrement.

Aucun questionnaire n'est complété pour les mineurs de moins de 16 ans et les enfants sont donc dénombrés via les adultes de leur ménage (notamment leurs parents). Le nombre d'enfants est indiqué dans le rapport comme suit : **#8**



Dans le rapport, chaque titre indique le nombre de personnes pour lesquelles la question a été complétée. Les chiffres concernant le groupe des réfugiés en raison de la guerre en Ukraine ne font pas partie des résultats mais sont présentés séparément à la page 18.

## Questionnaires complétés (# 1 286)

 # 16	 # 109	 # 313	 # 13	 # 41	 # 73	 # 5
 # 35	 # 36	 # 145	 # 3	 # 3	 # 4	 # 31
 Quiévrain-Honnelles # 3	 # 1	 # 58	 # 2	 # 4	 # 6	 # 31
 # 40	 # 26	 # 18	 # 3	 # 60	 # 13	 # 8
 # 5	 # 26	 # 49	 # 3	 # 60	 # 13	 # 8
 # 0	 # 22	 # 6	 # 9	 # 9	 # 7	 # 8
		 # 8			 # 8	 # 0
					 # 0	 # 0

## Nombre de personnes dénombrées

Catégories ETHOS Light	Adultes # 1053	%	Dont hommes %	Dont femmes %	Enfants # 284	%
1- Espace public	49	4,7	89,8	10,2	0	0,0
2- Hébergement d'urgence	21	2,0	61,9	38,1	2	0,7
3- Foyer d'hébergement	168	16,0	61,9	38,1	70	24,7
4- Institution	135	12,8	57,0	43,0	16	5,6
5- Logement non conventionnel	123	11,7	71,5	28,5	20	7,0
6- Chez des parents, amis ou tiers	478	45,3	62,8	37,0	133	46,8
7- Menace d'expulsion	65	6,2	41,5	58,5	38	13,4
Situation 20/10 inconnue, sans-abrisme confirmé	14	1,3	50,0	50,0	5	1,8

### 135 SANS-ABRISME BAS SEUIL

12,8% des personnes dénombrées sont en situation de sans-abrisme bas seuil. Il s'agit des personnes qui séjournent dans l'espace public, en hébergement d'urgence, dans un garage, dans un squat, dans une voiture/camion ou dans une tente. La majorité de ce groupe est constitué d'hommes (80,0%).

### 118 PROFIL HOUSING FIRST

11,2% des personnes dénombrées sont en instabilité de logement depuis plus de 2 ans et sont aux prises avec des problèmes psychiques/psychiatriques et/ou des problèmes d'assuétude.

Elles séjournent principalement chez des amis, de la famille ou des tiers (23,7%, en institution (22,0%) et dans un logement non conventionnel (20,3%). Ce groupe est principalement constitué d'hommes (74,6%).

### 214 JEUNES ADULTES

20,3% du total des personnes dénombrées ont entre 16 et 25 ans (3 personnes ont 16 ou 17 ans et 211 personnes ont entre 18 et 25 ans). Elles séjournent principalement chez des amis, de la famille ou des tiers (61,2%). 43,5% des jeunes adultes sont des femmes.

### 162 AVEC DES ENFANTS DIRECTEMENT CONCERNÉS

Au total, 162 personnes (15,4%) ont 284 enfants directement concernés par leur situation de logement. Ces enfants partagent donc la même situation de logement que leur(s) parent(s). 32 de ces personnes ont 3 enfants ou plus concernés. 163 personnes (15,5%) ont 318 enfants indirectement concernés par leur situation de logement. Ces enfants ne partagent donc pas la situation de logement de leur(s) parent(s).

Un enfant peut être dénombré par plusieurs personnes de son ménage, telles que son père et sa mère, ce qui peut entraîner une surestimation du nombre total d'enfants dénombrés. Dès lors, des ajustements techniques sont réalisés pour ne conserver qu'un seul questionnaire par enfant.

## Foyer d'hébergement (ETHOS Light 3)

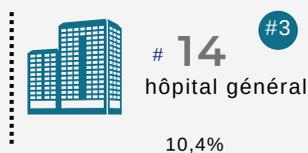
Foyer d'hébergement	Adultes # 168	%	Enfants # 70	%
Centre d'hébergement de crise	3	1.8	1	1.4
Maison d'accueil	114	67.8	38	54.3
Logement supervisé (sans contrat de location)	3	1.8	0	0.0
Maison de refuge pour victimes de violences	10	6.0	11	15.7
Logement à court terme des autorités locales (logement de transit du CPAS, logement d'urgence)	18	10.7	13	18.6
Logement à court terme hors administration locale (asbl)	13	7.7	6	8.6
Hôtel, auberge de jeunesse	0	0.0	0	0.0
Centre d'accueil hors région (hors Mons-Borinage)	0	0.0	0	0.0
Autre ou inconnu	7	4.2	1	1.4

"Victime de violences conjugales, Madame a quitté son mari. Elle a un frère en Belgique, mais il est impossible pour elle de vivre avec sa famille, car son frère refuse d'être impliqué dans ses problèmes de couple. Sans solution d'hébergement, elle a d'abord été dirigée vers une structure d'accueil d'urgence, puis vers une maison d'accueil où elle reçoit un soutien et une assistance pour toutes ses démarches."

## En institution (ETHOS Light 4, # 135)

3 personnes et 1 enfant séjournent dans un "Autre" type d'institution.

Pour 14 personnes, il n'est pas indiqué si elles étaient dénombrées parce qu'elles restaient plus longtemps dans l'institution en raison d'une absence de solution de logement ou si elles devront quitter l'institution dans un délai d'un mois sans solution de logement.



**54,8%** restent plus longtemps en raison d'une absence de solution de logement  
# 74

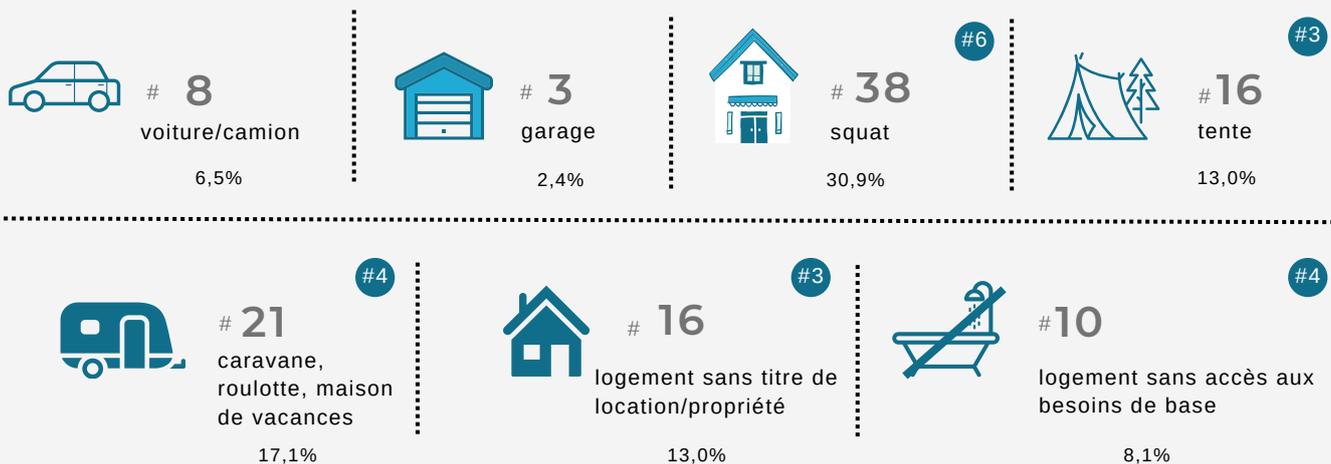
**34,8%** quittent l'institution dans un délai d'un mois sans solution de logement  
# 47

"Une dame âgée de 76 ans a été expulsée de son logement suite au décès de son compagnon. Elle s'est retrouvée en situation de sans-abrisme dans l'espace public avant d'être hospitalisée. Elle demeure à l'hôpital en attendant de trouver une place en maison de repos, car compte tenu de sa situation sociale, il est impensable de la réintégrer dans l'espace public."

## Logement non conventionnel (ETHOS Light 5, # 123)

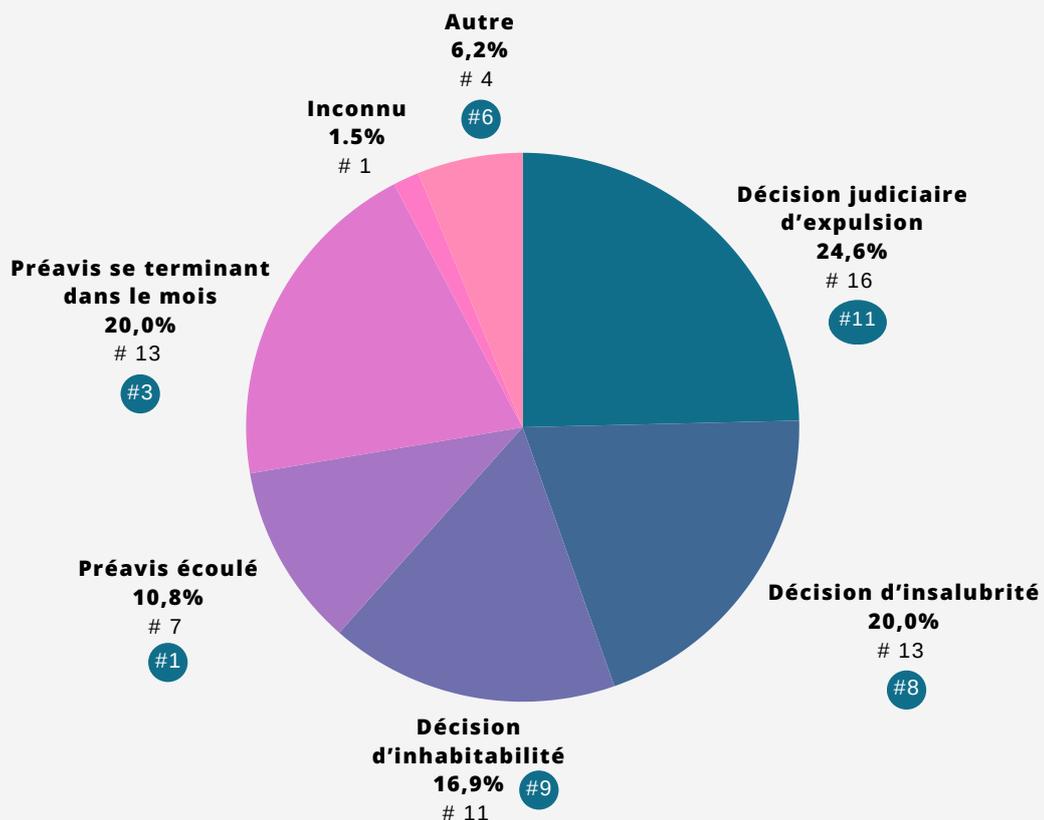
3 personnes séjournent dans un "Autre" type de logement non conventionnel.

Pour 8 personnes, le logement conventionnel spécifique est inconnu.



"Monsieur vivait avec sa femme et son fils, tous deux en situation irrégulière. Ils résidaient dans les locaux d'une association qui a dû quitter les lieux. Le propriétaire a coupé l'électricité, laissant la famille passer l'hiver sans accès à l'électricité ni au chauffage. Des procédures sont en cours avec l'assistance d'un service juridique, mais pour le moment, Madame et son fils ne bénéficient d'aucune aide sociale, à l'exception de l'aide médicale urgente. Monsieur ne perçoit qu'un revenu d'intégration au taux cohabitant."

## Dans un logement sous menace d'expulsion (# 65)



## Situation de logement deux semaines avant le dénombrement

Outre la situation de logement du 19 au 20 octobre, la situation de logement des deux semaines avant le jour du dénombrement est également identifiée. Il est ainsi indiqué où la personne a séjourné pendant la période du 6 au 19 octobre 2023. Comme la situation de logement peut varier au cours de cette période, plusieurs lieux de séjour peuvent être indiqués pour chaque personne. Les figures ci-dessous montrent le changement de situation de séjour.



Situation de logement deux semaines avant le dénombrement

Situation de logement le jour du dénombrement		Situation de logement deux semaines avant le dénombrement						
		Dans l'espace public	En hébergement d'urgence	En foyer d'hébergement	En institution	Dans un logement non conventionnel	Chez des amis, de la famille ou des tiers	Sous menace d'expulsion
1	Dans l'espace public	43	2	1	1	4	3	1
2	En hébergement d'urgence	5	19	1	0	0	7	0
3	En foyer d'hébergement	1	4	146	6	0	7	1
4	En institution	3	1	2	122	3	8	0
5	Dans un logement non conventionnel	7	5	0	0	117	10	1
6	Chez des amis, de la famille ou des tiers	6	5	7	1	4	460	3
7	Sous menace d'expulsion	2	0	0	0	1	2	60
	Inconnu	2	0	10	0	1	3	0
	<b>TOTAL</b>	<b>69</b>	<b>36</b>	<b>167</b>	<b>130</b>	<b>130</b>	<b>500</b>	<b>66</b>

Au cours des deux semaines précédant le jour du dénombrement, 69 personnes ont séjourné au moins une nuit dans l'espace public soit 6.6% du total des adultes dénombrés.

## Nombre de personnes dénombrées par commune

Cette carte indique le nombre d'adultes dénombrés par commune dans l'arrondissement administratif de Mons. Sur les 13 communes qui forment l'arrondissement, 11 ont participé au dénombrement.

La commune de Quévy n'a finalement pas participé au dénombrement mais les chiffres montrent que 33 personnes ont séjourné sur cette commune la nuit du 19 au 20 octobre. Ces personnes ont été dénombrées par certains services de la commune mais étant donné que le CPAS est un partenaire essentiel dans le cadre du processus, il s'agit d'une sous-estimation du nombre de personnes sans-abri sur cette commune.

Une personne peut être dénombrée même si elle a passé la nuit dans une autre commune si le lien avec la commune du service qui dénombre est établi (ex. la dernière adresse connue de la personne est dans cette commune).

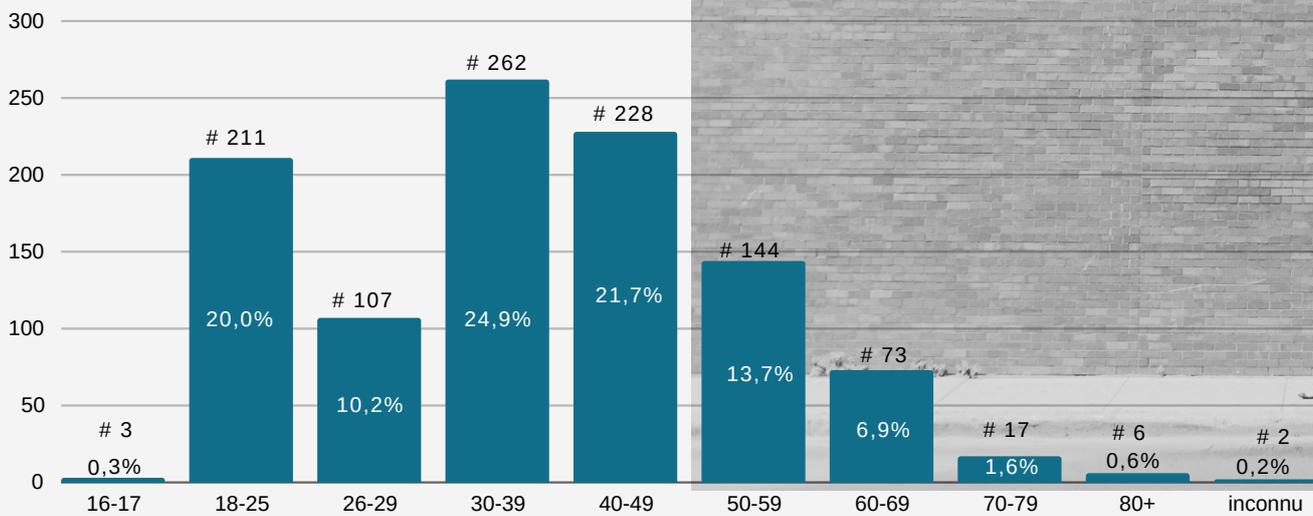
Sur les 1 053 adultes dénombrés, 16 séjournaient dans une autre commune en dehors de l'arrondissement Mons-Borinage.

Pour 21 personnes, cette information est inconnue.



## Caractéristiques du profil

### Âge (# 1053)



### Nationalité (# 1053)



**81,2%**

nationalité belge  
# 855

### Pays de naissance (# 1053)

**75,9%**

nés en Belgique  
# 799

### Parmi les non-Belges (# 190)



**24,7%** Citoyen UE  
# 47

**70,5%** Citoyen hors UE  
# 134

### Statut de séjour (# 192)



**47,4%**  
Titre de séjour permanent  
# 91



**15,1%**  
Titre de séjour temporaire  
# 29



**28,1%**  
Pas de document de séjour valide  
# 54



**5,2%**  
Procédure en cours  
# 10

"C'est un jeune homme de 18 ans qui a vécu dans plusieurs endroits différents. Sa mère a des problèmes liés à la dépendance, et il était suivi par les services d'aide à la jeunesse durant son enfance. Il alternait entre le domicile de sa mère, l'internat et le logement de sa tante. En conflit avec sa mère et anticipant qu'il serait bientôt mis à la porte par sa tante, il a contacté notre service. Il vivait sans domicile fixe et sans revenu, mais il était déterminé à vivre de manière autonome."

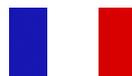
"Cette femme est arrivée en Belgique dans le cadre d'une procédure de regroupement familial initiée par son mari. Malheureusement, celui-ci est décédé quelques mois après l'arrivée de sa femme et de ses enfants. Elle s'est donc retrouvée veuve, enceinte, et avec quatre enfants à charge. Elle a une maîtrise limitée du français, aucun revenu et peu de connaissance des procédures administratives du pays. Très rapidement, elle a perdu son logement."

## Top 5 autres pays de naissance (# 221)

## Titres de séjour (# 192)



Maroc  
# 27



France  
# 25



Cameroun  
# 13



Congo  
# 12



Algérie  
# 12

	#	%
A - Preuve d'inscription au Registre des Étrangers pour ressortissants de pays tiers - durée limitée	11	5,7
B - Preuve d'inscription au Registre des Étrangers pour ressortissants de pays tiers – durée illimitée	14	7,3
C ou K - Carte de séjour pour étranger établi en Belgique ou pour Suisse avec résidence (permanente)	12	6,2
D ou L - Permis de séjour pour résident de longue durée	0	0,0
E ou EU - Attestation d'enregistrement pour citoyens de l'UE avec droit de séjour de plus de trois mois	5	2,6
E+ - Carte de séjour pour citoyens de l'UE en séjour permanent	13	6,8
F - Carte de séjour pour membre de la famille d'un citoyen de l'UE ou d'un citoyen belge – procédure de	17	8,8
F+ - Carte de séjour permanent pour membre de la famille d'un citoyen de l'UE ou d'un citoyen belge	4	2,1
H - Carte bleue européenne pour travailleur hautement qualifié	0	0,0
Attestation d'immatriculation (carte orange)	3	1,6
Annexe 3 - Déclaration d'arrivée pour les ressortissants de pays tiers en séjour de courte durée	0	0,0
Annexe 13 - Ordre de quitter le territoire	9	4,7
Annexe 15 - Attestation de séjour temporaire	1	0,5
Annexe 26 - Document attestant de l'introduction d'une demande d'asile	1	0,5
Annexe 26 quater - Décision de refus de séjour avec ordre de quitter le territoire	0	0,0
Preuve d'enregistrement - Demande de protection internationale	0	0,0
Attestation Article 9bis et 9ter - Demande de régularisation, autorisation de séjour de plus de 3 mois	6	3,1
Inexpulsable	0	0,0
Autre	14	7,3
Inconnu	85	44,3

Les personnes peuvent avoir indiqués plusieurs titres de séjour.

## Ménage (# 1053)

Le ménage est constitué des personnes avec lesquelles la personne sans-abri partage un lieu de résidence. Il inclut les personnes avec lesquelles la personne vit et ne comprend que les ménages privés (par exemple, pas de maisons d'étudiants).

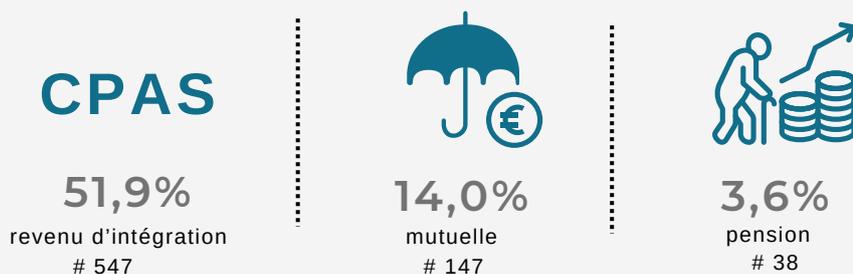
42 personnes (4,0%) forment un ménage avec leur(s) parent(s) et 10 autres personnes (0,9%) ont une "Autre" composition de ménage.

Pour 11 personnes (1,0%), cette information est manquante.



## Revenus (# 1053)

Une personne peut avoir plusieurs sources de revenus. 16 personnes ont une "Autre" source de revenus (ex. allocations familiales, pension alimentaire). Pour 18 personnes, l'information est inconnue.



**Santé** (suspicion de) (# 1053)**29,0%**

Aucun problème de santé

# 305

**29,0%**

Assuétudes

# 305

**13,0%**

Problèmes physiques à long terme

# 137

**27,4%**

problèmes psychiques/psychiatriques

# 289

**4,3%**

Handicap physique

# 45

**7,1%**

handicap mental

# 75

Une personne peut avoir plusieurs problèmes de santé. Étant donné que la plupart des questionnaires ont été complétés par un travailleur sans la présence de la personne sans-abri, il s'agit d'estimations de ces problèmes de santé indiqués notamment par le terme « suspicion de ». 3 personnes ont un "Autre" problème de santé. Pour 170 personnes, l'information est inconnue.

142 personnes (13,4%) souffrent de problèmes psychiques/psychiatriques et d'assuétudes.

19 personnes (1,8%) souffrent d'un handicap mental et d'assuétudes.

**Passé en institution** (# 1053)**22,9%**

passé en établissement psychiatrique

# 241

**6,4%**

passé en institut d'aide à la jeunesse

# 67

**13,9%**

passé en prison

# 146

254 personnes n'ont séjourné dans aucune des institutions susmentionnées.

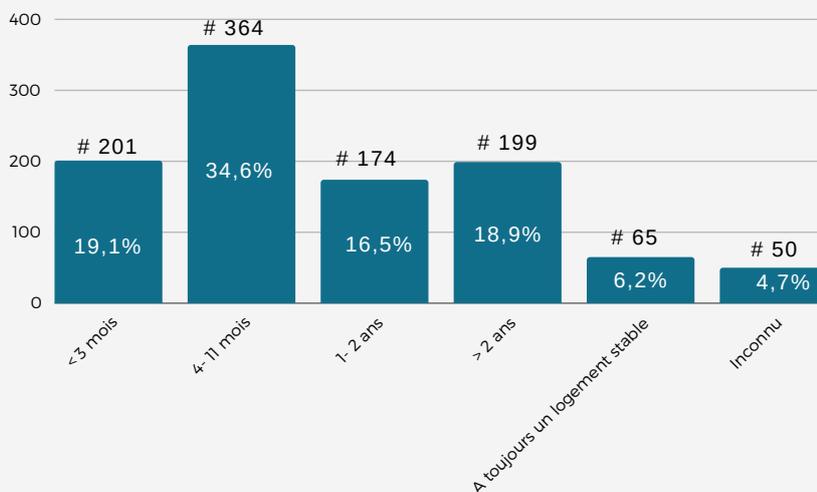
Pour 374 personnes, le séjour passé dans un établissement psychiatrique est inconnu.

Pour 447 personnes, le séjour passé en institut d'aide à la jeunesse est inconnu.

Pour 346 personnes, le séjour passé en prison est inconnu.

## Caractéristiques du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi

### Durée de l'instabilité de logement (# 1053)



La majorité des personnes dénombrées sont en instabilité de logement depuis moins d'un an.

Les personnes qui ont toujours un logement stable sont celles qui séjournent dans un logement sous menace d'expulsion et qui risquent donc de le perdre dans le mois qui suit le jour du dénombrement.

### Origine de l'instabilité de logement (# 1053)



Raisons financières (10,3%), Logement insalubre/inhabitable (10,1%), Violence (intra-familiale) (8,2%), Immigration/exil (7,5%), Initiative du propriétaire (rénovation, vente) (6,9%), Sortie d'institution (6,8%), Fin de bail (6,4%), Conflit avec les amis (4,1%), Décès (2,2%), Perte d'emploi (1,5%), Force majeure (incendie, inondation) (1,0%), Autre (4,4%), Inconnu (4,7%).

Une personne peut être en instabilité de logement pour plusieurs raisons.

*"Madame, âgée de 65 ans, parle peu le français. Après 40 ans de mariage, elle a enduré des violences conjugales avant de découvrir que son mari menait une double vie et la trompait. Son mari l'a finalement mise à la porte, et le couple a comparu devant un tribunal pour leur divorce. Cependant, il est fort probable qu'elle n'ait pas été correctement représentée en raison d'une erreur de l'interprète. Elle s'est ensuite retrouvée sans-abri, hébergée ici et là."*



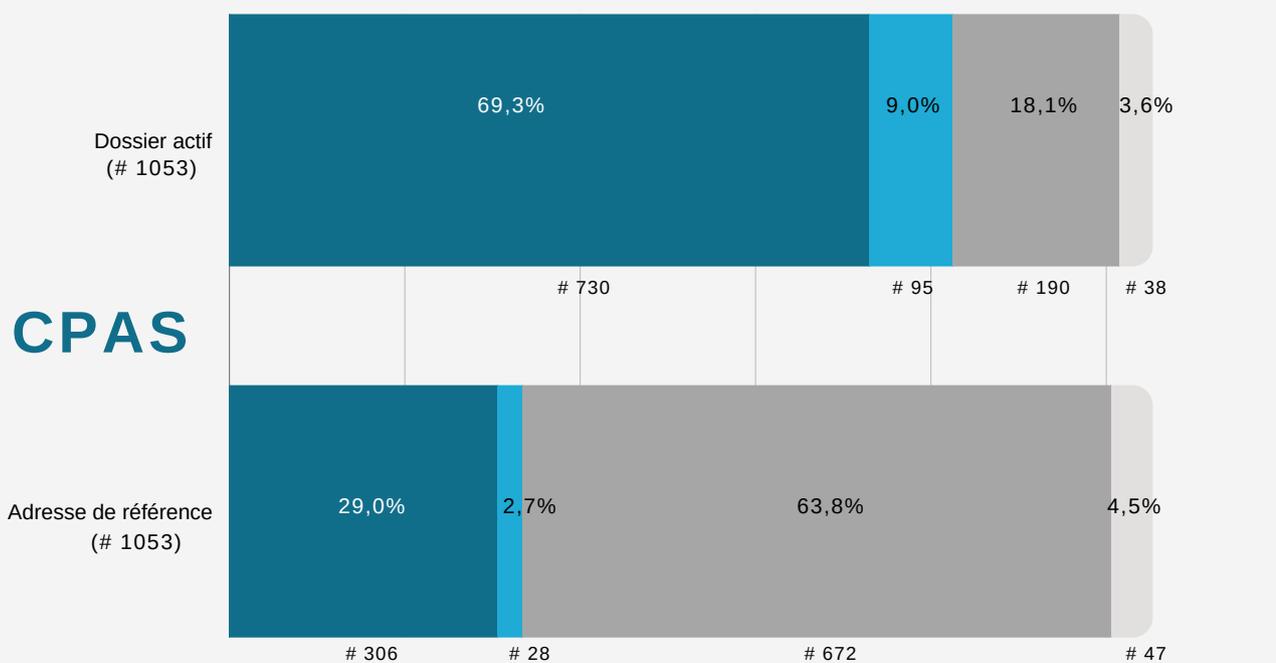
## Action sociale CPAS

825 personnes (78,3%) ont un dossier actif auprès d'un CPAS.

334 personnes (31,7%) ont une adresse de référence auprès d'un CPAS.

■ Oui, auprès du CPAS de la commune où la personne a passé la nuit du 19 au 20 octobre 2023

■ Oui, auprès du CPAS d'une autre commune, ■ Non ■ Inconnu



## Enfants en situation de sans-abrisme et d'absence de chez-soi

**162** adultes ont au total

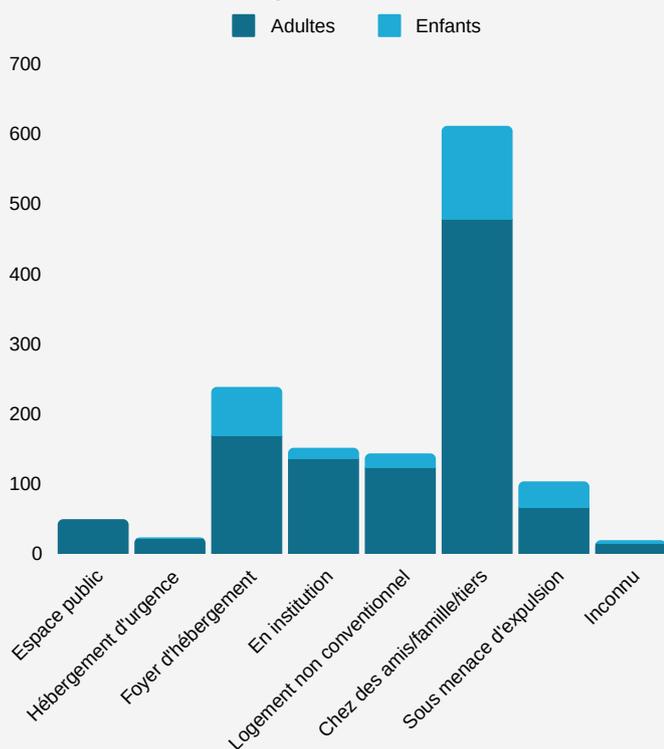
**284** enfants mineurs directement concernés par leur situation de logement

**21,2%**

des personnes dénombrées à Mons-Borinage sont des enfants



### Situation de logement



### Taille des fratries



Environ la moitié des parents ont un seul enfant directement concerné (48,2%)

### ENFANTS

La plupart des enfants (#133) séjournèrent avec leur(s) parent(s) chez des amis, de la famille ou des tiers.

**MAIS** un groupe de 70 enfants séjournèrent dans un foyer d'hébergement avec leur(s) parent(s).

Le texte ci-dessous décrit la situation des 162 adultes sans-abri qui ont un ou plusieurs enfants directement concernés par leur situation de logement.

## Ménage (# 162)

65,4%

Isolé avec  
enfant(s)



24,1%

En couple  
avec enfant(s)



## Nationalité (# 162)



80,2%

Nationalité belge  
# 130

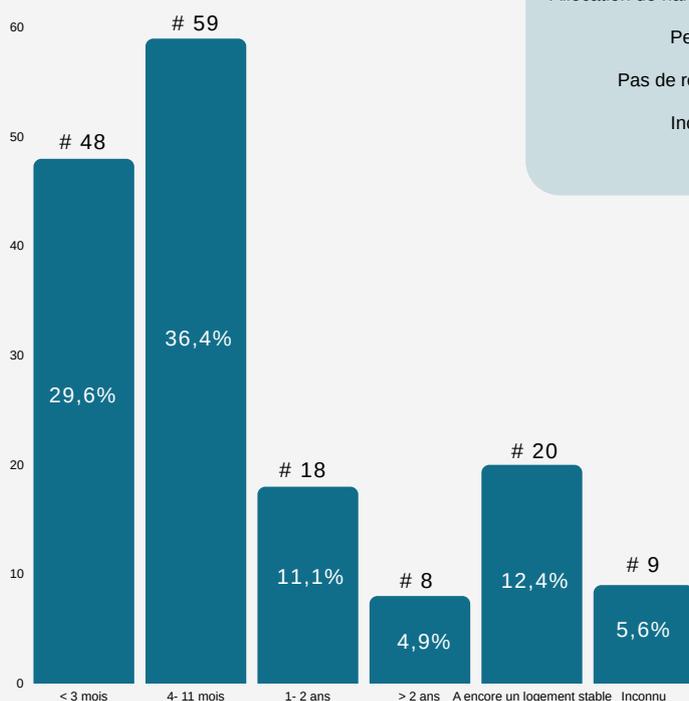
## parmi les non-Belges (# 28)



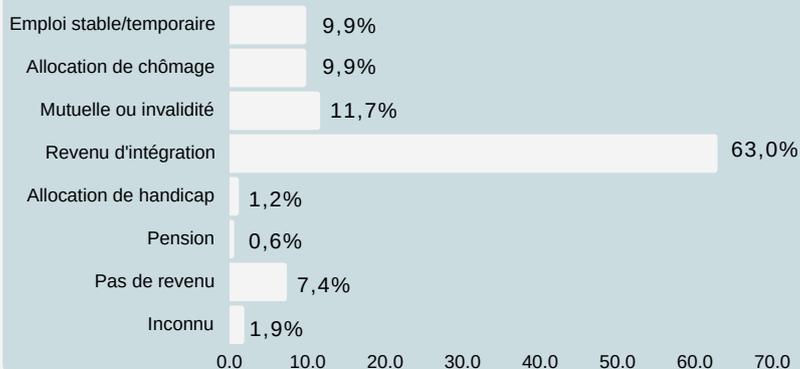
10,7% Citoyen UE  
# 3

89,3% Citoyen hors-UE  
# 25

## Durée instabilité de logement (# 162)



## Revenus (# 162)



## SANTE DES PARENTS

Presque la moitié des personnes qui ont des enfants directement concernés n'ont aucun problème de santé (45,1%). Pour 47 d'entre-elles (29,0%), la réponse est inconnue.

## ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

84,6% ont un dossier actif auprès d'un CPAS.  
17,9% ont une adresse de référence auprès d'un CPAS.

## Les femmes sans-abri et sans chez-soi

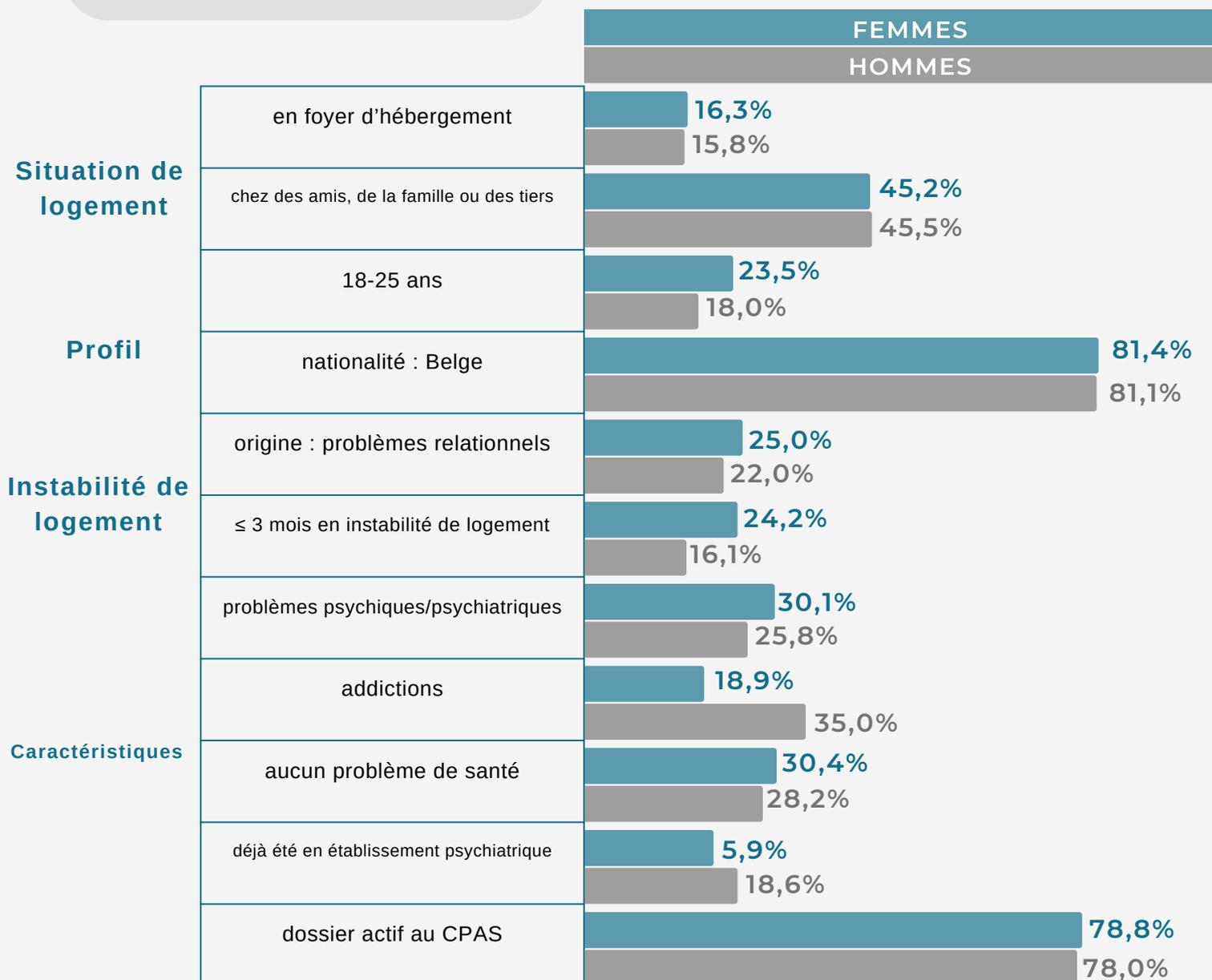
Nous avons dénombré 392 femmes sans-abri et sans chez-soi à Mons-Borinage ce qui équivaut à 37,2% du total des personnes dénombrées. Les analyses et descriptions ne sont pas réalisées lorsque l'effectif des sous-groupes est jugé trop faible et ce, afin d'assurer une certaine fiabilité et pertinence dans les interprétations.

### Comment lire ce tableau ?

- 16,3% des femmes séjournent en foyer d'hébergement tandis que 15,8% des hommes séjournent en foyer d'hébergement.

"Madame a séjourné à plusieurs reprises dans des maisons d'accueil, mais cela s'est souvent mal passé, notamment en raison de ses diverses consommations. Ses enfants ont été placés et elle s'est retrouvée sans abri. Elle a également été victime de violences conjugales. Depuis lors, elle s'est véritablement enracinée dans la rue et refuse les soins psychiatriques."

"Cette jeune fille vivait avec sa mère, propriétaire du logement. Étant âgée, sa mère a ressenti le besoin de s'installer en maison de repos. Son gestionnaire immobilier a donc dû vendre le logement pour couvrir les frais de la maison de repos."



## Les personnes sans revenu

Nous comparons les caractéristiques (de profil) et la situation de séjour des personnes sans revenu à celles qui disposent d'un revenu (de remplacement). Ce revenu (de remplacement) peut être un emploi, une allocation de chômage, un revenu d'intégration, une pension, une allocation de handicap ou une indemnité d'incapacité de travail (mutuelle).

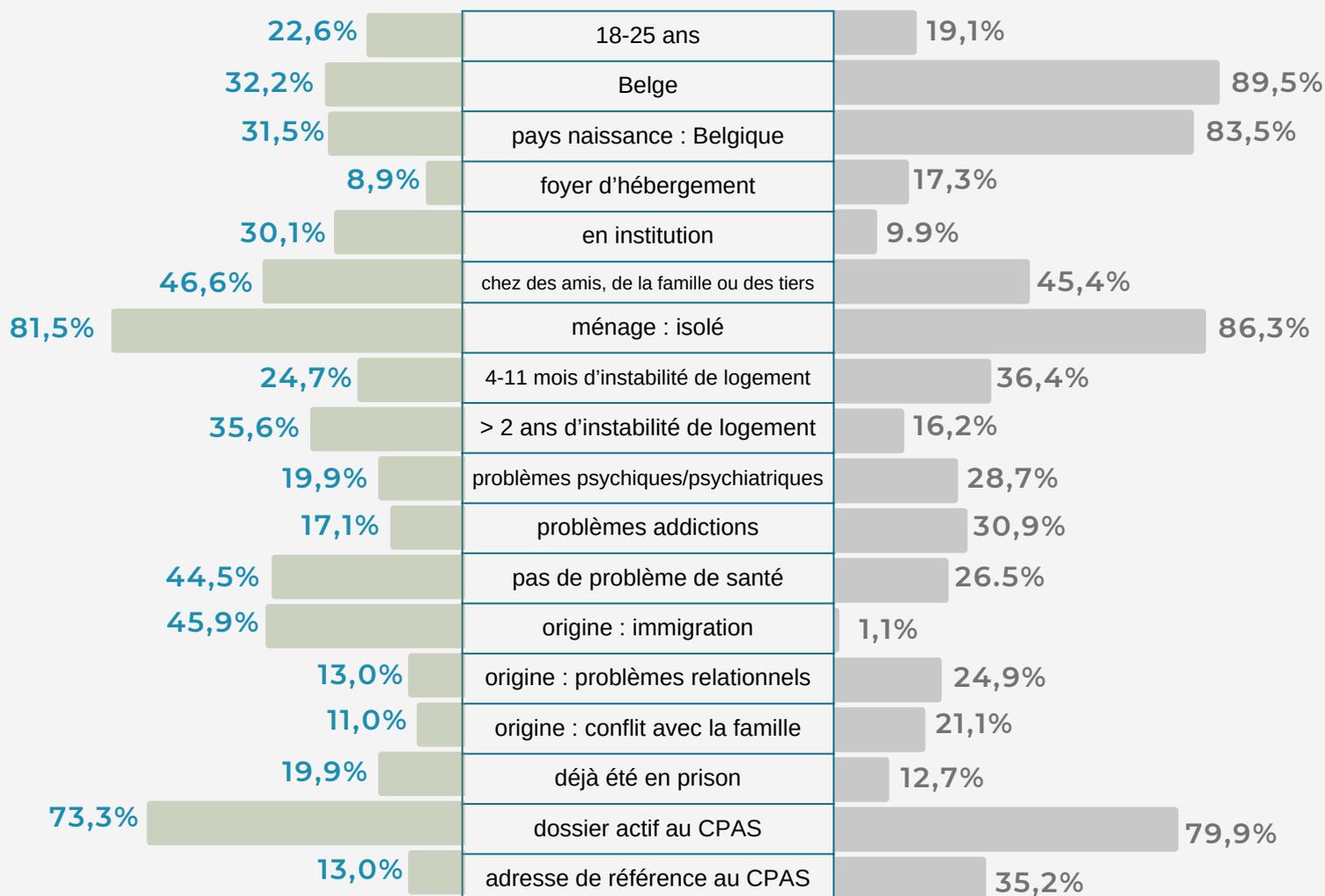
Les analyses et descriptions ne sont pas réalisées lorsque l'effectif des sous-groupes est jugé trop faible et ce, afin d'assurer une certaine fiabilité et pertinence dans les interprétations.

### Comment lire ce tableau ?

- 22,6% des personnes sans revenu ont entre 18 et 25 ans. 19,1% des personnes disposant d'un revenu ont entre 18 et 25 ans.
- 19,1% des sans-abri disposant d'un revenu ou d'un revenu de remplacement sont âgés de 18 à 25 ans. 80,9% de ce groupe sont donc des personnes âgées de plus de 25 ans (ou entre 16 et 17 ans).

### PAS DE REVENU

### REVENU (DE REMPLACEMENT)



## Les personnes en instabilité de logement depuis plus d'un an

Nous comparons les caractéristiques (de profil) et la situation de séjour des personnes en instabilité de logement depuis moins d'1 an à celles en instabilité de logement depuis plus d'1 an.

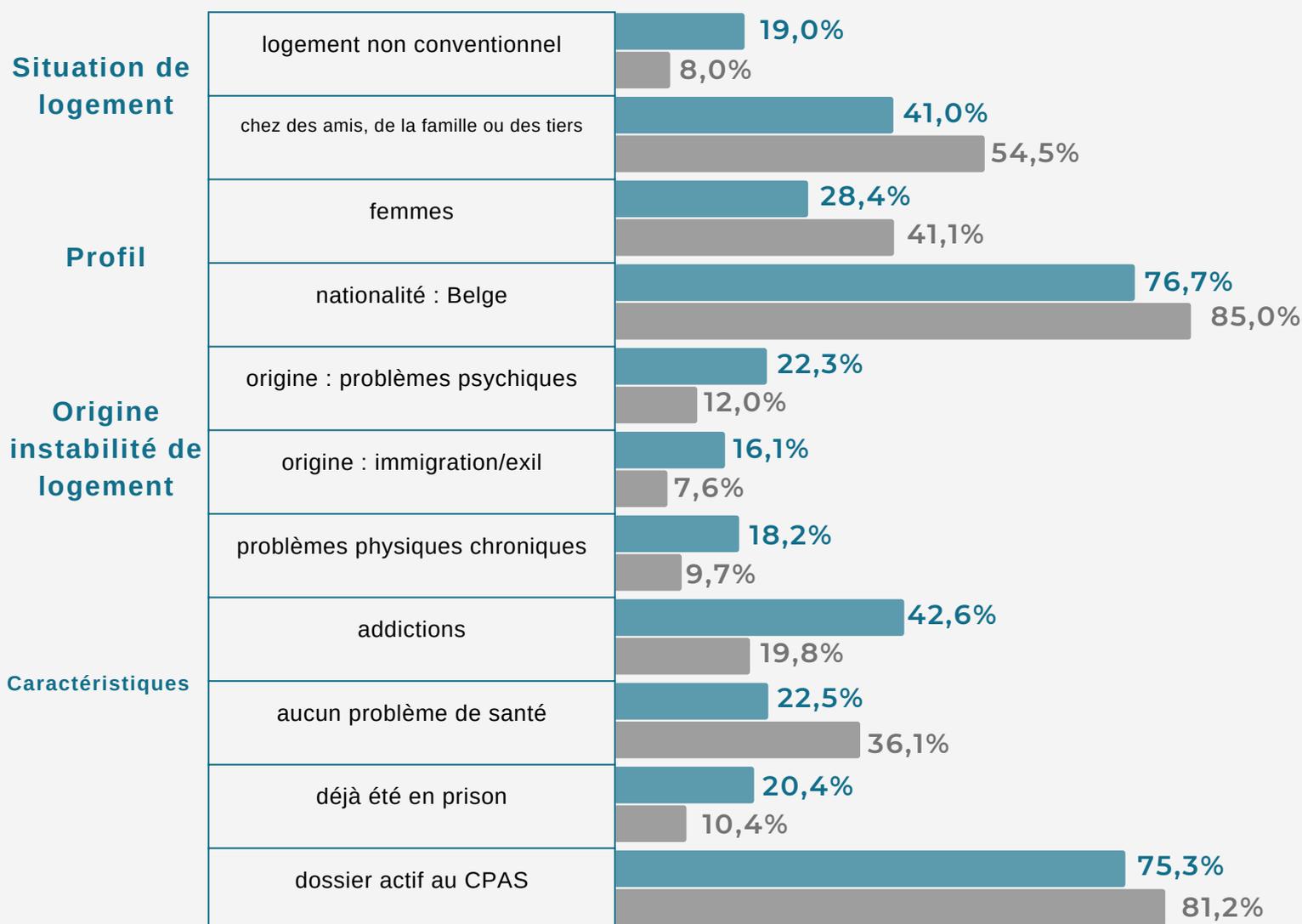
Les analyses et descriptions ne sont pas réalisées lorsque l'effectif des sous-groupes est jugé trop faible et ce, afin d'assurer une certaine fiabilité et pertinence dans les interprétations.

### Comment lire ce tableau ?

- 19,0% des personnes en instabilité de logement depuis plus d'un an séjournent dans un logement non conventionnel tandis que 8,0% des personnes en instabilité de logement depuis moins d'un an séjournent dans un logement non conventionnel.

≥ 1 AN INSTABILITE DE LOGEMENT

< 1 AN INSTABILITE DE LOGEMENT



## Réfugiés en raison de la guerre en Ukraine



- Les personnes séjournent essentiellement en foyer d'hébergement et chez des amis, de la famille ou des tiers
- Elles sont principalement dénombrées par les CPAS
- 1 personne sur 2 vit isolée et 37,0% vivent en couple
- 40,7% ont au moins un enfant qui partage leur situation de logement
- 51,9% n'ont pas de problème de santé

Personnes dénombrées **25**

**16**  
adultes



**9**  
enfants



**31,3%**  
homme

**68,7%**  
femme

**X/? 0,0%**

Catégories ETHOS Light	Adultes # 16	%	Dont hommes %	Dont femmes %	Enfants # 9	%
1- Espace public	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
2- Hébergement d'urgence	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
3- Foyer d'hébergement	12	75,0	41,7	58,3	8	88,9
4- Institution	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
5- Lieu non conventionnel	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
6- Chez des parents, amis ou tiers	4	25,0	0,0	100,0	1	11,1
7- Menace d'expulsion	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
Situation 20/10 inconnue, sans-abrisme confirmé	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0



## Réflexions sur le dénombrement

---

### 01 LES FEMMES EN SITUATION DE SANS-ABRISME ET D'ABSENCE DE CHEZ-SOI

Plus d'un adulte sur trois est une femme.

Par rapport aux hommes, les femmes dénombrées ont plus souvent entre 18 et 25 ans. Elles sont également plus souvent en instabilité de logement depuis moins de 3 mois et sont plus nombreuses à avoir des problèmes psychiques/psychiatriques mais sont moins nombreuses à avoir des problèmes d'assuétudes.

### 02 LES ENFANTS EN SITUATION DE SANS-ABRISME ET D'ABSENCE DE CHEZ-SOI

Les enfants sont dénombrés via leurs parents grâce au questionnaire. Au total, les enfants représentent un quart des personnes dénombrées à Mons-Borinage ce qui illustre une présence relativement importante d'enfants en situation de sans-abrisme et d'absence de chez-soi sur le territoire. Ces enfants partagent donc les conditions de vie de leurs parents. Plus de deux enfants sur cinq séjournent avec leurs parents chez des amis, de la famille ou des tiers.

### 03 LES PERSONNES DANS L'ESPACE PUBLIC

La figure classique et stéréotypée du sans-abrisme est celle de la personne vivant en rue. Le dénombrement permet de comptabiliser les personnes qui séjournent dans l'espace public. A Mons-Borinage, 49 personnes séjournent dans l'espace public la nuit du 19 au 20 octobre ce qui représente moins de 5% du total des adultes dénombrés. Les chiffres illustrent l'écart entre la vision traditionnelle du sans-abrisme, rattaché à la figure du clochard et la réalité du phénomène sur le territoire dénombré.

### 04 SÉJOUR CHEZ DES AMIS, DE LA FAMILLE OU DES TIERS

Près de la moitié des personnes dénombrées étaient hébergées chez des amis, de la famille ou des tiers, une tendance comparable entre hommes et femmes.

### 05 SANS-ABRISME ET PSYCHIATRIE

Les chiffres montrent que plus d'un quart des adultes dénombrés souffrent de problèmes psychiques/psychiatriques et qu'un adulte sur 5 a déjà été en établissement psychiatrique. 29% des personnes ont des problèmes d'assuétudes. Les problèmes psychiques/psychiatriques et les addictions font partie des principales raisons évoquées pour expliquer l'origine de l'instabilité de logement des personnes. Ces chiffres sont à mettre en perspective avec l'offre de services présente sur le territoire et l'implication de ceux-ci dans le processus de dénombrement.